



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E21729

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 413 077 710

Siret : 413 077 710 00023

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 03759

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-140450

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-140450

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : LES TOITS DU TRIEVES

182 GRAND'RUE
38650 MONESTIER-DE-CLERMONT

Téléphone : 04 76 34 15 03

Portable :

Site Internet : www.les-toitsdutrièves.fr

E-mail : contact@les-toitsdutrièves.fr

Responsabilité légale :

CASSARO LIONEL CO-GÉRANT / CASSARO CATHY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/04/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	12/04/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.